

<https://ricochets.cc/Rassemblement-pour-un-debat-citoyen-autour-de-l-insecurite-et-de-la-videosurveillance.html>



Bégude de Mazenc, rassemblement pour un débat citoyen autour de l'insécurité et de la vidéosurveillance

- Les Articles -

Publication date: vendredi 5 février 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

KWAK #3 - SOURIEZ !

La mairie de La Bégude souhaite installer des caméras de vidéosurveillance dans le village. Un devis de 2017 portant sur 6 à 8 caméras estimait un coût d'installation d'environ 50 000 Euros, et des frais de maintenance de 5000 Euros annuels.

La gendarmerie conseille la vidéosurveillance, supposée éloigner la délinquance vers les villages voisins qui n'en sont pas équipés. On comprend aussi qu'il y a un risque éventuel de reporter cette délinquance sur les quartiers du village sans caméra. Est-ce pour cela que la plupart des communes qui s'équipent de vidéosurveillance installent à terme de nouvelles caméras, ce qui augmente d'autant les coûts et peut susciter des tensions sur le choix des zones vidéosurveillées ?

Un groupe de Bégudien.ne.s s'est documenté sur la vidéosurveillance et est arrivé aux conclusions suivantes¹ :

- ▶ Le coût est élevé, et l'expérience montre qu'il a toujours tendance à augmenter.
- ▶ L'efficacité n'est pas avérée, sauf pour les lieux clos (parkings, immeubles). Les petites communes rurales, où le niveau de délinquance est faible, ont très peu à en attendre (rapport du Sénat sur les questions de sécurité publique). Des cambriolages ont d'ailleurs été commis chez des Bégudiens équipés de vidéosurveillance privée.
- ▶ La police de proximité semble plus efficace pour faire baisser la délinquance, et rassure plus les habitants.
- ▶ Les outils de surveillance automatisés ont un impact sur notre liberté.
- ▶ Des détournements sont possibles, comme la vidéo-verbalisation déjà testée dans certaines villes en France.
- ▶ L'installation prévue à la Bégude créant de fait une inégalité entre les différents quartiers du village, la question d'une extension du nombre de caméras et du coût du dispositif va se poser.

Les élus minoritaires ont relayé une partie de ces interrogations lors d'une réunion municipale. La majorité a rejeté les objections soulevées et une délibération lançant la procédure de consultation de prestataires en vidéosurveillance devrait être présentée au vote lors du prochain conseil municipal.

Beaucoup de questions restent sans réponse claire : quel est le niveau réel de délinquance dans le village ? Quelle efficacité peut-on attendre de la vidéosurveillance ? Quelle serait l'efficacité de l'affectation de ce budget pour renforcer le poste du futur garde-champêtre ? Quel impact sur nos libertés, déjà restreintes par la situation sanitaire ? Un moratoire pourrait permettre d'y répondre.

Un collectif organise un rassemblement pour demander un débat public sur l'insécurité et la vidéosurveillance à la Bégude-de-Mazenc le samedi 6 février de 14 à 17 heures, place de la fontaine.

Résumé de leur travail sur la vidéosurveillance :

- sur les coûts et l'efficacité :
<https://drive.google.com/file/d/1imHFM-5U-ea8kl63Vb8ZDqCBUW2ToSgK/view?usp=sharing>
- sur les chiffres de la délinquance :
https://drive.google.com/file/d/1hzb_LNMxbqAVewyNy2FFW1rg_jFDal/view?usp=sharing
- sur le sentiment d'insécurité et les préoccupations des Français :
<https://drive.google.com/file/d/1gb7LXX2rxBUAenEnBHVBiKl0hWlDbP3i/view?usp=sharing>
- Rapport 2012 de la Ligue des droits de l'homme :

